



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Campagne 2013

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES

Session 2013

ANALYSE D'OPERATIONS DE TRANSPORTS ET DE PRESTATIONS LOGISTIQUES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 8

Matériel autorisé :

Une **calculatrice de poche** à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Document remis au candidat :

Le sujet se compose de 17 pages, numérotées de 1/17 à 17/17.
Aucun autre document n'est autorisé.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers

Page de garde.....	p 1
Présentation des contextes.....	p 2
DOSSIER 1 : COGEF(80 points).....	p 3
DOSSIER 2 : TMT(60 points).....	p 4
DOSSIER 3 : QCM(20 points).....	p 4

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 - COGEF

Annexe 1 – Activité initiale de l'agence COGEF LE PONTET.....	p 5
Annexe 2 – Les flux au départ de l'entrepôt Zalio.....	p 5
Annexe 3 – Les types de véhicules disponibles en réception et en expédition.....	p 5
Annexe 4 – L'organisation du traitement des palettes Zalio sur le quai COGEF.....	p 6-7
Annexe 5 – Organisation du travail sur les quais COGEF.....	p 7
Annexe 6 – Organisation des expéditions des palettes Zalio.....	p 7-8
Annexe A - Mise en place des moyens de desserte des agences COGEF (à rendre avec la copie)....	p 13
Annexe B - Synthèse des moyens dédiés au client Zalio (à rendre avec la copie).....	p 14

DOSSIER 2 - TMT

Annexe 7 - La demande du client CDL.....	p 9
Annexe 8 - Calendrier de la ligne NEW MEX 1.....	p 10
Annexe 9 - Le fret maritime.....	p 11
Annexe 10 - Post acheminement routier.....	p 11
Annexe 11 - Autres frais.....	p 11
Annexe 12 - Informations douanières.....	p 12
Annexe 13 - Bilan carbone pour l'importation de Chine.....	p 12
Annexe 14 - Les différents taux de conversion.....	p 12

DOSSIER 3 - QCM

Annexe C - QCM.....(à rendre avec la copie).....	p 15 - 17
---	------------------

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions, ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

DOSSIER 1 - COGEF	
Votre entreprise	<p>COGEF propose à sa clientèle divers services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Messagerie / groupage ; - Transport de lots ; - Transit international / overseas ; - Commissionnaire agréé en douane. <p>Conscient de l'impact de ses activités et de celles de ses sous-traitants sur l'environnement, COGEF cherche à maîtriser et à mesurer sa performance environnementale globale. L'ambition du groupe est de développer ses activités à empreinte écologique équivalente.</p>
Votre position	<p>Vous êtes employé(e) par l'agence d'Avignon - Le Pontet (84). Elle est spécialisée dans les activités de messagerie, transport de lots / affrètement et de transit international.</p> <p>Le site d'Avignon - Le Pontet est une agence « étoile » chargée des livraisons et / ou des enlèvements sur les départements 30 et 84.</p>
Votre client	<p>Zalio est une marque internationale incontournable du prêt-à-porter masculin.</p> <p>Zalio dispose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 magasins à travers 70 pays. • quatre entrepôts qui desservent ses boutiques en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. <p>Le plus important de ces entrepôts (12.000 m²) situé à Salon-de-Provence (13) à 54 km de l'agence COGEF-Le Pontet, dessert les 150 boutiques françaises du sud de la Loire, d'Espagne et d'Italie.</p> <p>Les trois autres entrepôts du groupe sont situés en région parisienne et approvisionnent les 163 boutiques situées dans la partie nord de la France et en Belgique.</p>
Votre mission	<p>Mesurer l'impact de l'arrivée du nouveau client Zalio sur l'activité de l'agence.</p>

DOSSIER 2 - TMT	
Votre entreprise	<p>TMT est un commissionnaire de transport présent sur les principaux ports européens grâce à un réseau d'agences (Valence, Barcelone, Malte, Gênes, Marseille-Fos...). Il est spécialisé sur le transport maritime au départ / à destination de l'Asie.</p>
Votre position	<p>Vous êtes employé(e) par l'agence TMT de Marseille (13).</p>
Votre client	<p>La société CDL (Compagnie Des Luminares), située à St Raphaël (83), est un client habituel de TMT à qui elle confie la mission d'organiser sa logistique d'importation.</p>
Votre mission	<p>Conseiller le client quant à une nouvelle organisation de sa logistique internationale dans le respect du développement durable.</p>

DOSSIER 3 - QCM

DOSSIER 1 : COGEF

Zalio a décidé de confier à l'agence COGEF d'Avignon – Le Pontet la livraison de ses magasins du sud de la France.

Pour répondre à cette demande, COGEF procédera à l'enlèvement des marchandises à l'entrepôt Zalio de Salon de Provence (13). Les palettes seront acheminées sur le site du Pontet où elles seront traitées afin d'être expédiées vers les différentes agences et les confrères en charge de la livraison finale en magasin.

Il vous est donc demandé de quantifier les moyens dédiés au traitement des flux de ce client, ce qui permettra à votre directeur d'agence de chiffrer l'ensemble des prestations.

PARTIE 1 : ÉVALUATION DES MOYENS EN RECEPTION

Dans un premier temps, vous êtes chargé(e) de quantifier les moyens en véhicules pour l'enlèvement des marchandises chez le client Zalio et d'évaluer les besoins en personnel de manutention sur le quai de COGEF Le Pontet.

TRAVAIL À FAIRE :

Compte tenu de la saisonnalité de l'activité :

1. Évaluer les flux mensuels de palettes Zalio à l'entrée de l'entrepôt COGEF.
2. Évaluer les moyens de transport nécessaires pour réaliser l'enlèvement quotidien des palettes chez Zalio. Justifiez vos choix.
3. Évaluer le nombre de manutentionnaires à prévoir en fonction du volume annuel de palettes traitées.
4. Déterminer la surface nécessaire à la préparation des palettes Zalio.

PARTIE 2 : ÉVALUATION DES MOYENS EN EXPÉDITION

Vous réfléchissez également à l'acheminement des palettes d'expédition vers les différentes agences COGEF. Pour ce faire, vous disposez de véhicules assurant déjà la desserte quotidienne de ces agences. Il est décidé de travailler sur l'hypothèse de la saisonnalité la plus haute, soit 98 palettes en réception par jour.

TRAVAIL À FAIRE :

5. Calculer le nombre quotidien de palettes d'expédition envoyées aux agences COGEF.
6. Déterminer le nombre de véhicules nécessaires en complétant l'annexe A.

PARTIE 3 : SYNTHÈSE

Votre étude des moyens dédiés au traitement des flux du client Zalio est terminée. Vous devez maintenant synthétiser ces informations pour permettre :

- à votre responsable d'agence de chiffrer les prestations,
- à votre client de prendre connaissance des moyens mis à sa disposition.

TRAVAIL À FAIRE :

7. Compléter le tableau en annexe B en présentant vos calculs.
8. Analyser l'impact du nouveau trafic Zalio sur l'activité globale de l'agence COGEF Le Pontet.

DOSSIER 2 : TMT

CDL s'approvisionne actuellement en ampoules de type diode électroluminescente (LED) auprès d'un fournisseur situé à Chicago aux États-Unis d'Amérique. Dans un contexte économique difficile, CDL a le souci de réduire ses coûts d'approvisionnement tout en intégrant à son choix la problématique environnementale. Aussi a-t-il contacté le fournisseur chinois Coil Electronic situé dans la zone portuaire de Ningbo, près de Shanghai.

CDL vous confie la mission d'évaluer l'intérêt de ce changement éventuel de fournisseur : vous devez donc déterminer le coût des LED rendues à St-Raphaël et mesurer l'impact carbone de l'opération afin de choisir la solution la plus appropriée.

TRAVAIL À FAIRE :

9. Vérifier qu'un navire permet d'acheminer la marchandise dans les délais prévus à St-Raphaël.
10. Déterminer la valeur de la marchandise rendue dédouanée dans les locaux du client CDL.
11. Proposer au client CDL la solution qui vous semble la plus pertinente sur les plans financier, environnemental et qualitatif.

DOSSIER 3 : QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

À l'aide de vos connaissances, compléter l'annexe C (**à rendre avec la copie**). **Une ou plusieurs réponses sont possibles pour une même question.**

ANNEXE 1 – ACTIVITE INITIALE DE L'AGENCE COGEF LE PONTET

L'agence COGEF LE PONTET a actuellement les volumes d'activité suivants :

En réception : 120 000 palettes par an
En expédition : 198 000 palettes par an

En moyenne, un client mobilise un équivalent-jour Semi-Remorque (SREM) en réception.

ANNEXE 2 - LES FLUX AU DEPART DE L'ENTREPOT ZALIO

Mensuellement, il est prévu que 1 200 palettes soient enlevées à l'entrepôt Zalio de Salon-de-Provence pour être traitées par l'agence COGEF Avignon Le Pontet.

Étant donné que le marché des vêtements présente une saisonnalité marquée, certains mois ont une activité supérieure :

Mois	Coefficient de saisonnalité
Février / Août / Septembre	100%
Janvier / Avril	120%
Mars / Mai / Juillet / Octobre	130%
Juin	150%
Novembre / Décembre	170%

Les enlèvements se font tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi).

On considère que les volumes mensuels sont répartis régulièrement sur 21 jours d'activité.

Les vêtements sont emballés dans des cartons de dimensions variables. Ils sont tous palettisés à l'aide de palettes « Europe » (120 cm x 80 cm). Aucun carton ne sort de l'entrepôt non palettisé.

ANNEXE 3 - LES TYPES DE VÉHICULES DISPONIBLES EN RÉCEPTION ET EN EXPÉDITION

Véhicule articulé de type fourgon 38 t

Dimensions utiles de la semi remorque :
Longueur : 13,50 m
Largeur : 2,47 m
Hauteur : 2,50 m
CU : 24 tonnes
Capacité en palettes "Europe" : 33

Porteur de type fourgon 19 t

Dimensions utiles du fourgon :
Longueur : 8,50 m
Largeur : 2,47 m
Hauteur : 2,40 m
CU : 10 tonnes
Capacité en palettes "Europe" : 21

NB : Les marchandises (légères mais volumineuses) confiées par le client Zalio vous permettent de faire abstraction des contraintes de charge utile pour les véhicules. En effet, les palettes ont un poids brut moyen de 80 kg.

Chaque véhicule peut effectuer 2 rotations par jour entre l'entrepôt Zalio et l'agence COGEF d'Avignon-Le Pontet.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, COGEF a pour règle de maximiser les coefficients de remplissage : l'objectif imposé par la direction du groupe est de 85 % minimum.

Cependant, COGEF se fixe comme priorité la limitation du nombre de véhicules sur les routes.

ANNEXE 4 - ORGANISATION DU TRAITEMENT DES PALETTES ZALIO SUR LES QUAIS COGEF

Les palettes Zalio (dites "de réception"), enlevées à l'entrepôt de Salon de Provence, sont réceptionnées sur le quai de l'agence COGEF Le Pontet afin que les colis soient triés pour constituer les palettes "d'expédition". L'organisation logistique mise en place pour le client Zalio nécessite l'utilisation de palettes Europe (80 x 120 cm).

Procédure de traitement des palettes Zalio

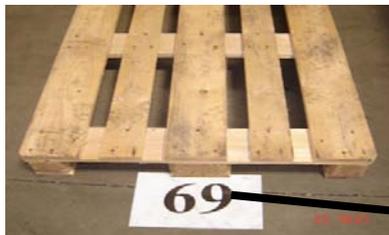
Plan de la zone dédiée à la préparation des palettes Zalio

Etape 1 : préparation de la zone de tri

Aligner les palettes d'expédition sur **2 rangées de 10 palettes.**



Poser une pancarte au sol en face de chaque palette pour indiquer le département de l'agence de destination.



Etape 2 : déchargement du véhicule

Procéder au déchargement des palettes de réception à l'aide des moyens de manutention (transpalette électrique) prévus à cet effet. Les positionner en zone de réception.

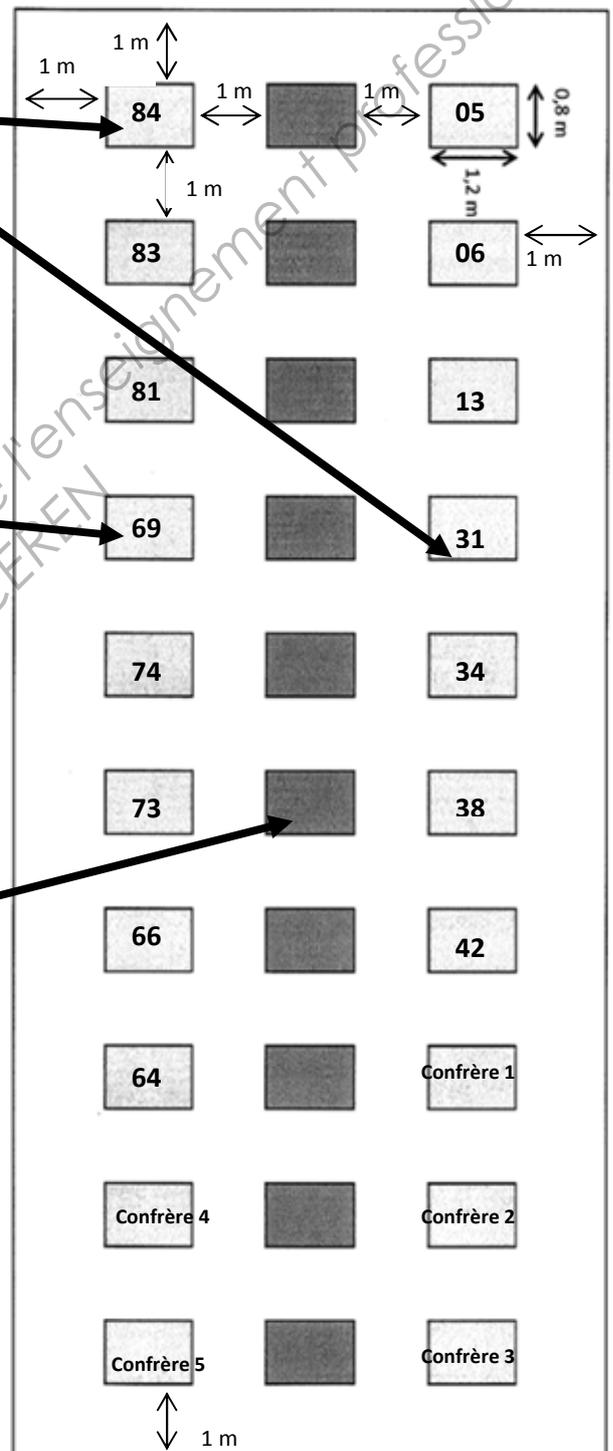
Acheminer les palettes 10 par 10 au début de la zone de tri.

Placer les palettes l'une derrière l'autre en laissant un espace d'un mètre de part et d'autre.



Etape 3 : tri

Défilmer les palettes. Procéder au tri et à la constitution des palettes d'expédition en veillant à ce que les étiquettes de destination soient toujours apparentes.



Etape 4 : Pointage du fret

Empiler les cartons de façon homogène en respectant les normes de sécurité. Le chef d'équipe procède à un contrôle par lecture code à barres (CAB).



Etape 5 : Placement en zone d'expédition

Filmer la palette, coller l'étiquette de destination et compléter la fiche de traction en y indiquant le nombre de palettes à charger par agence de livraison.



COGEF dispose d'un espace inutilisé de 200 m².

ANNEXE 5 - ORGANISATION DU TRAVAIL SUR LES QAIS COGEF

En moyenne, un manutentionnaire traite 6 palettes Zalio par heure (en réception ou en expédition).

Le temps de travail chez COGEF est annualisé : un manutentionnaire travaille 1645 heures par an, réparties sur l'année en fonction de l'activité, permettant ainsi d'absorber les pics d'activité.

Le personnel de manutention bénéficie de contrats de travail à durée indéterminée à temps complet.

ANNEXE 6 - ORGANISATION DES EXPÉDITIONS DES PALETTES ZALIO

Description de l'organisation :

Les palettes sont expédiées de la manière suivante :

- le département 84 est livré directement par l'agence COGEF d'Avignon Le Pontet ;
- 5 confrères viennent enlever leurs palettes directement sur les quais de l'agence COGEF d'Avignon Le Pontet ;
- enfin, les autres palettes sont expédiées vers les différentes agences du groupe.

Quantité et composition des palettes :

La composition moyenne des palettes est la suivante :

- Palettes « de réception » : 30 cartons / palette ;
- Palettes « d'expédition » : 20 cartons / palette.

Liste des agences et confrères avec leur nombre de magasins à desservir :

Le nombre de palettes livrées est identique pour tous les magasins.

	Agences	Départements	Nombre de magasins à desservir
Expédition vers les autres agences	ANNECY	74	3
	CASTRES	81	1
	CHAMBERY	73	1
	GAP	05	1
	GRENOBLE	38	1
	LYON	69	4
	MARSEILLE	13	6
	NICE	06	5
	PERPIGNAN	66	2
	ST-ETIENNE	42	1
	ST-JEAN-DE-LUZ	64	2
	ST-JEAN-DE-VEDAS	34	3
	TOULON	83	3
	TOULOUSE	31	6
Enlèvements à quai par les confrères	CONFRÈRE 1		1
	CONFRÈRE 2		2
	CONFRÈRE 3		1
	CONFRÈRE 4		1
	CONFRÈRE 5		1
Livraison en direct par COGEF Avignon Le Pontet	AVIGNON	84	4
	TOTAL		49

ANNEXE 7 - LA DEMANDE DU CLIENT CDL

Le fournisseur américain :

Light Electronic Limited, située Harry Truman Street, Electronic Center, Chicago (USA), est spécialisée dans la fabrication de composants pour luminaires.

La CDL travaille avec ce fournisseur depuis 1999 et lui achète régulièrement des ampoules de type « LED » qui sont montées sur les luminaires fabriqués à St-Raphaël.

Ces commandes se font à flux constants, c'est-à-dire que les quantités commandées sont toujours les mêmes pour répondre aux besoins de la production.

La vente est conclue DAT Terminal conteneur port du Havre Incoterm 2010.

Le coût des marchandises en provenance des États-Unis rendues dédouanées dans les locaux de CDL pour une commande habituelle s'élève à 540 340 euros.

L'importation de ces marchandises des États-Unis génère environ 4 000 kg de CO₂.

Le fournisseur chinois :

Coil Electronic, situé 1345 Juxian Road, Hi Tech Park, Ningbo (China), près de Shanghai, est spécialisé dans la fabrication d'ampoules de type « LED » et d'accessoires pour luminaires.

La marchandise :

La commande passée auprès de ce nouveau fournisseur concerne des produits équivalents et en quantité identique à celle passée auprès du fournisseur américain.

Cette commande de diodes électroluminescentes « LED » est composée de :

- 50 000 LED de type Focus R24 – 24
- 40 000 LED de type Focus R24 – 24L
- 30 000 LED de type Focus R32 – 12
- 30 000 LED de type Focus R32 – 24.

Cette commande représente un volume de 28,58 m³ et un poids brut de 12 850 kg.

Ces marchandises sont conditionnées dans des cartons qui sont chargés directement dans le conteneur.

Cette expédition se fait en FCL/FCL à l'aide d'un conteneur 20' dry :



CONTENEUR 20' DRY

Dimensions Intérieures

Longueur : 5,919 m

Largeur : 2,340 m

Hauteur : 2,380 m

Tare : 1 900 kg

Capacité en Volume : 33 m³

Capacité de Chargement : 22 100 kg

Le contrat de vente avec le fournisseur chinois :

La vente est conclue FCA Terminal conteneur port de Ningbo Incoterm 2010 au prix de :

LED de type Focus R24 – 24 : 3,3 USD l'unité

LED de type Focus R24 – 24L : 3,5 USD l'unité

LED de type Focus R32 – 12 : 4,2 USD l'unité

LED de type Focus R32 – 24 : 4,3 USD l'unité.

Les délais :

Le fournisseur chinois s'engage à mettre la marchandise à la disposition de la compagnie maritime au port de Ningbo à partir du 27 juin.

Votre client CDL souhaite réceptionner la marchandise à St-Raphaël le 10 août au plus tard et veut limiter la durée de stockage sur son site.

Vous optez pour un déchargement au port de Valence (Espagne).

Une fois arrivées à Valence, les marchandises sont expédiées par l'agence TMT de Valence chez CDL à St-Raphaël. Elles sont dédouanées à St-Raphaël dans le cadre d'une procédure de dédouanement à domicile.

Les délais nécessaires à la réalisation de ces différentes opérations sont les suivants :

- Passage portuaire, formalités de transit et de mise en libre pratique : 3 jours
- Acheminement Valence / St-Raphaël : 2 jours

ANNEXE 8 : CALENDRIER DE LA LIGNE NEW MEX 1

Mediterranean Club Express

Navire	CMA CGM LYRA	MAERSK EDINBURGH	MAERSK EINDHOVEN	MAERSK EFFINGHAM	MAERSK ERVING	MAERSK EMDEN
Réf. Voyage	ME857E	ME848W	ME859E	ME850W	ME861E	ME852W
VALENCIA	lun. 07 mai	--	lun. 14 mai	--	lun. 21 mai	--
BARCELONA	jeu. 10 mai	--	jeu. 17 mai	--	jeu. 24 mai	--
FOS SUR MER	ven. 11 mai	--	ven. 18 mai	--	ven. 25 mai	--
GENOA	mer. 16 mai	--	mer. 23 mai	--	mer. 30 mai	--
MALTA	sam. 19 mai	--	sam. 26 mai	--	sam. 02 juin	--
PORT SAID EAST	mar. 22 mai	--	mar. 29 mai	--	mar. 05 juin	--
SUEZ	jeu. 24 mai	--	jeu. 31 mai	--	jeu. 07 juin	--
KHOR AL FAKKAN	jeu. 31 mai	--	jeu. 07 juin	--	jeu. 14 juin	--
KWANGYANG	--	Omitted	--	Omitted	--	Omitted
PORT KELANG	sam. 09 juin	--	sam. 16 juin	--	sam. 23 juin	--
SINGAPORE	dim. 10 juin	--	dim. 17 juin	--	dim. 24 juin	--
Réf. Voyage	ME858W	ME848W	ME860W	ME850W	ME862W	ME852W
QINGDAO	lun. 18 juin	lun. 14 mai	lun. 25 juin	lun. 21 mai	lun. 02 juil.	lun. 28 mai
BUSAN	jeu. 21 juin	jeu. 17 mai	jeu. 28 juin	jeu. 24 mai	jeu. 05 juil.	jeu. 31 mai
SHANGHAI	dim. 24 juin	dim. 20 mai	dim. 01 juil.	dim. 27 mai	dim. 08 juil.	dim. 03 juin
NINGBO	mar. 26 juin	mar. 22 mai	mar. 03 juil.	mar. 29 mai	mar. 10 juil.	mar. 05 juin
XIAMEN	--	Omitted	--	Omitted	--	Omitted
NANSHA	ven. 29 juin	ven. 25 mai	ven. 06 juil.	ven. 01 juin	ven. 13 juil.	ven. 08 juin
YANTIAN	sam. 30 juin	sam. 26 mai	sam. 07 juil.	sam. 02 juin	sam. 14 juil.	sam. 09 juin
CHIWAN	dim. 01 juil.	dim. 27 mai	dim. 08 juil.	dim. 03 juin	dim. 15 juil.	dim. 10 juin
TANJUNG PELEPAS	jeu. 05 juil.	jeu. 31 mai	jeu. 12 juil.	jeu. 07 juin	jeu. 19 juil.	jeu. 14 juin
PORT KELANG	sam. 07 juil.	ven. 01 juin	sam. 14 juil.	ven. 08 juin	ven. 20 juil.	ven. 15 juin
SUEZ	mer. 18 juil.	mer. 13 juin	mer. 25 juil.	mer. 20 juin	mer. 01 août	mer. 27 juin
MALTA	ven. 20 juil.	--	ven. 27 juil.	--	ven. 03 août	--
BEIRUT	--	Omitted	--	Omitted	--	Omitted
MALTA	--	ven. 15 juin	--	ven. 22 juin	--	ven. 29 juin
VALENCIA	lun. 23 juil.	lun. 18 juin	lun. 30 juil.	lun. 25 juin	lun. 06 août	lun. 02 juil.

ANNEXE 9 : LE FRET MARITIME

- **Fret maritime de base**

Conteneur	DRY		REEFER	
	20'	40'	20'	40'
Tarif en USD	1 500	2 500	1 800	2 800

Pour cette relation, le taux de fret de base s'entend :

- de bord port de chargement à bord port de déchargement
- de la zone Asie à la zone Méditerranée.

- **Suppléments au fret maritime de base**

Utilisation d'un conteneur spécialisé : 200 USD pour un 20' et 400 USD pour un 40'

BAF (Bunker Adjustment Factor) : 5 % sur le fret maritime de base

CAF (Currency Adjustment Factor) : 2 % sur le fret maritime de base

ISPS (International Ship and Port Security) : 15 USD par conteneur

Frais d'émission du connaissement : 30 USD

Frais de manutention portuaire

NINGBO		VALENCE	
20'	40'	20'	40'
55 USD	110 USD	60 EUR	120 EUR

La distance qui sépare le port de Ningbo du port de Valence est de 9 730 milles nautiques.

ANNEXE 10 : POST-ACHEMINEMENT ROUTIER

La distance de Valence à St-Raphaël est de 948 km, dont 525 en territoire espagnol.

Ce post-acheminement est réalisé par un tractionnaire espagnol.

Frais de post-acheminement routier

TMT facture 955 EUR à son client CDL au titre du transport.

ANNEXE 11 : AUTRES FRAIS

- **L'assurance**

CDL assure la marchandise. La prime d'assurance est de 946,33 EUR.

- **Honoraires d'agréé en douane (HAD)**

TMT facture 95 EUR HT par dossier pour les opérations de dédouanement à l'import.

ANNEXE 12 - INFORMATIONS DOUANIÈRES

Nomenclature : 85 43 70 90 99

Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre

Droits de douane, droits additionnels et autres droits

Taux et Conditions

3,7 %

Code Taxe : U165 - droits de douane pays tiers (tarif extérieur commun)

Domaine des fiscalités (TVA, taxes...)

Taux et Conditions

19,6 %

Code Taxe : A445 - TVO sur autres produits

ANNEXE 13 - BILAN CARBONE POUR L'IMPORTATION DE CHINE

Moyens de transport	Émission moyenne de CO₂ en grammes par t.km
Navire porte-conteneurs	25
Navire cargo	35
Porteur 19 t	90
Ensemble articulé porte conteneurs	85

ANNEXE 14 - LES DIFFÉRENTS TAUX DE CONVERSION

1 EUR = 1,30830 USD

1 mille nautique = 1,852 km

ANNEXE A - MISE EN PLACE DES MOYENS DE DESSERTE DES AGENCES COGEF

AGENCES COGEF	Nombre de palettes expédiées par jour hors client Zalio	Véhicules déjà utilisés pour le trafic actuel hors client Zalio	Taux de remplissage véhicules (en palettes)	Nombre de palettes d'expédition par jour pour le client Zalio	Nombre de palettes total à expédier par jour	Véhicules à mettre en place pour traiter la totalité du trafic (Zalio et hors Zalio)
ANNECY	12	1P	57 %			
CASTRES	15	1P	71 %			
CHAMBERY	15	1P	71 %			
GAP	18	1P	85 %			
GRENOBLE	24	1SREM	72 %			
LYON	30	1SREM	91 %			
MARSEILLE	30	1SREM	91 %			
NICE	50	1SREM + 1P	92 %			
PERPIGNAN	15	1P	71 %			
ST ETIENNE	15	1P	71 %			
ST JEAN DE LUZ	15	1P	71 %			
ST JEAN DE VEDAS	50	1SREM + 1P	92 %			
TOULON	45	1SREM + 1P	83 %			
TOULOUSE	40	2P	95 %			
TOTAL	374		Taux moyen : 79,5 %			

P = Porteur

SREM = Semi-remorque

NB : ne pas remplir les cellules noircies.

ANNEXE B – SYNTHÈSE DES MOYENS DÉDIÉS AU CLIENT ZALIO

	Réception	Expédition	
Nombre annuel de palettes			
Nombre maximum de palettes par jour			
Nombre minimum de véhicules à posséder dans le parc			
Nombre maximum d'équivalent-jours d'utilisation des véhicules (sans arrondi)			
Variation du parc de véhicules		Véhicules en plus	Véhicules en moins
Taux de remplissage moyen		Sans client Zalio	Avec client Zalio
		79,5 %	
Surface nécessaire à la préparation			
Nombre de manutentionnaires nécessaire au traitement des palettes			
Nombre annuel de palettes pouvant être traitées par les manutentionnaires en cas d'augmentation du flux			

NB : ne pas remplir les cellules noircies.

ANNEXE C - QCM

À l'aide de vos connaissances et des informations fournies, cocher la ou les bonne(s) réponse(s).

1 - La France a ratifié la convention de Bruxelles 1924, la convention de Bruxelles amendée 1968 et 1979, et la Chine a ratifié la convention de Bruxelles 1924, la convention de Bruxelles amendée 1968.

Dans le cadre d'une expédition par voie maritime de Chine vers la France, quelle convention internationale s'applique dans le cas d'un litige survenu lors du débarquement de la marchandise :

- La convention de Bruxelles de 1924 avec un connaissement émis en Chine et une juridiction chinoise
- La convention de Bruxelles amendée de 1968 avec un connaissement émis en Chine et une juridiction chinoise
- La convention de Bruxelles amendée de 1979 avec un connaissement émis en France et une juridiction française
- La convention de Hambourg de 1978 avec un connaissement émis en Chine et une juridiction française
- La loi française de 1966 (reprise par le Code des transports) dans le cas d'un transport en pontée et d'une juridiction française.

Champ d'application des réglementations maritimes

Convention de Bruxelles 1924	Connaissement ou tout autre document similaire formant titre, émis dans un état contractant. Exclusion : chargement en pontée.
Convention de Bruxelles 1968 et 1979	Connaissement ou tout autre document similaire formant titre, émis dans un état contractant ou Port de chargement situé dans un état contractant. Exclusion : chargement en pontée.
Convention de Hambourg	Port de chargement ou de déchargement situé dans un état contractant ou Connaissement émis dans un état contractant ou Clause Paramount.
Loi française 1966 (Code des transports)	Transports effectués au départ ou à destination d'un port français, qui ne sont pas soumis à une convention internationale à laquelle la France est partie, et en tout cas aux opérations de transport qui sont hors du champ d'application d'une telle convention.

2 - Lors d'une opération d'importation de Chine vers la France, le bureau de douane compétent effectue un contrôle sur la déclaration d'importation en vérifiant que :

- La déclaration est correctement remplie
- Le déclarant est de nationalité française
- Les marchandises ont été conduites et mises sous douane
- Le déclarant est habilité à dédouaner
- Les quantités indiquées sur les documents de transport correspondent aux quantités déclarées.

3 - Le transit communautaire externe s'applique aux transports intracommunautaires :

- De marchandises d'origine tierce en libre pratique dans la communauté
- De marchandises d'origine tierce non mises en libre pratique dans la communauté
- De marchandises d'origine communautaire destinées à des pays tiers
- De marchandises d'origine communautaire destinées à des pays de l'AELE

4 - Dans le cadre d'une expédition maritime de la Chine vers la France, l'acheteur :

- paie les frais de manutention au port de destination dans le cas d'un contrat conclu selon l'incoterm CPT Port du Havre Incoterm 2010
- paie des frais de manutention au port de destination dans le cas d'un contrat de transport maritime conclu selon le liner term sous-palan à quai
- supporte les risques des opérations de manutention au port de départ dans le cas d'un contrat conclu selon l'incoterm CPT Port du Havre Incoterm 2010
- est mentionné comme « chargeur » sur le connaissement maritime dans le cas d'un contrat conclu selon l'incoterm DAT Port du Havre Incoterm 2010
- est mentionné comme « chargeur » sur le connaissement maritime dans le cas d'un contrat conclu selon l'incoterm FCA Port du Ningbo Incoterm 2010

5 – Une entreprise réalise l'importation de marchandises conteneurisées du port de Shanghai (Chine) à Toulon (Var, France) par le port de Valence (Espagne). La transaction est convenue selon l'incoterm FCA Shanghai Incoterms 2010. Le post acheminement est réalisé par transport routier. La marchandise est dédouanée à Toulon.

Les conditions de transport maritime sont les suivantes :

- Ligne maritime :



- Le taux de fret de base s'entend :
 - de bord port de chargement à bord port de déchargement
 - de la zone Asie à la zone Méditerranée

- Les frais de manutention portuaire sont les suivants :

SHANGHAI		VALENCE		MARSEILLE	
20'	40'	20'	40'	20'	40'
55 USD	110 USD	60 EUR	120 EUR	70 EUR	140 EUR

L'entreprise envisage un débarquement du conteneur au port de Marseille-Fos.

Les conséquences induites sont :

- une réduction du transit-time maritime
- une diminution de la durée du post-acheminement
- une modification du montant des frais portuaires au port de destination
- une modification de la valeur des marchandises rendues DAT port de destination Incoterms 2010
- une modification du liner term applicable au transport maritime.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN